

ANIMATEURS

- RESACOOP : Rose-Marie DI DONATO et Hervé MANAUD

INTERVENANTS

- IFSI de Montélimar : Mme BRUNIER
- IFSI de Privas : Mme LOUIS
- IFSI d'Aubenas : Mme MIGNON

Expériences communes des 3 IFSI

- IFSI Croix Rouge de Lyon : Mme MELON
- ADOS (Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal) : Mme PAYE
- Association Chambéry- Ouahigouya : Mme LAVOINE
- CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) : M. BULTEAU

SOMMAIRE

1^{ère} PARTIE

- PROGRAMME

1) PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE REALISEE PAR RESACOOP.....	6
1.1 - LES IFSI (INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS) EN REGION RHONE-ALPES EN JUIN 2005	6
1.2 - NOMBRE D'ELEVES	7
1.4 - DUREE DU STAGE	7
1.5 - LES OBJECTIFS DU STAGE	8
1.6 - PROCEDURES ADMINISTRATIVES.....	8
1.7 - PROCEDURES D'EVALUATION ET DE SUPERVISION.....	9
1.8 - DIFFICULTES RENCONTREES	9
2) PRESENTATION PAR LES IFSI DU CADRE ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE DES STAGES A L'ETRANGER	10
2.1 - IFSI MONTELIMAR	10
2.2 - IFSI CROIX-ROUGE FRANÇAISE	12
3) DES PARTENAIRES POUR LES IFSI, QUELS INTERETS ET A QUELLES CONDITIONS ?	14
3.1 - OPINION DES IFSI SUR L'INTERET IFSI/ONG	14
3.2 - L'A.D.O.S. (ARDECHE DROME OURO-SOGI SENEGAL).....	14
3.3 - CHAMBERY-OUAHIGOUYA	16
INTERVENTIONS.....	17

2^{ème} PARTIE

1) SYNTHESE DE L'ENQUETE REALISEE PAR RESACOOP.....	19
1.1 - LA PREPARATION AU DEPART.....	19
1.3 - L'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR.....	20
2) L'EXPERIENCE DU CCFD SUR LES QUESTIONS DE PREPARATION AU DEPART ET D'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR	21
3) DEBATS ET COMPLEMENTS D'INFORMATIONS.....	23
3.1 - QUESTIONS	23
3.2 - POSITION D'UNE STRUCTURE ACCUEILLANTE DU SUD.....	23
4) MODALITE DE TRAVAIL POUR UNE MISE EN COMMUN OU CONCERTATION	24
4.1 - FIABILITE DES ASSOCIATIONS	24
4.2 - PERENNITE DES PARTENARIATS ET MISE EN PLACE D'UN TRAVAIL OU CONCERTATION	24
5) CONCLUSION ET PERSPECTIVES	25

ANNEXES :

- LISTE DES PARTICIPANTS
- INFORMATIONS SUR DES STRUCTURES POUVANT TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES IFSI

PROGRAMME

Accueil

Présentation de la réunion

Renforcer le partenariat entre les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et les acteurs de Rhône Alpes de la coopération dans le domaine de la santé.

14h30 à 15h30 - Présentation par les écoles d'infirmières du cadre administratif et pédagogique des stages à l'étranger :

- Récapitulatif des stages (lieux, structures d'accueil, préparation au départ)
- Procédures (choix du stage, décision de l'école, dossier à monter)
- Financements
- Principales difficultés rencontrées
- Perspectives d'évolutions de ces stages

- Questions
- Présentation de l'enquête par RESACOOOP
- Débat

Pause

15h45 à 16h45 - Des partenaires pour les IFSI : quels intérêts et à quelles conditions ?

Témoignages d'expériences déjà existantes : comment travaillent les structures de Rhône-Alpes avec les IFSI ou comment souhaiteraient-elle travailler (les expériences réussies, les problèmes et les attentes)

- L'ADOS
- L'association Chambéry-Ouahigouya : contenu et modalités des partenariats

- Débat

La préparation au départ : offre de formation existante et mise en cohérence de l'offre.

16h45 à 17h45

- Offre existante : synthèse de l'enquête et témoignages (CCFD; COSI)
- Modalités de travail pour une mise en commun ou concertation.

Conclusion et perspectives de 17h45 à 18h

AVERTISSEMENT

Les éléments présentés sont basés sur les informations contenues dans les questionnaires d'enquête qui nous ont été retournés par les IFSI et traitant des actions pratiques en matière de stage à l'étranger.

Cet état des lieux n'est certainement pas exhaustif ; sur trente organismes sollicités, vingt nous ont renvoyé le questionnaire, soit 66% de retour.

Les informations présentes dans ce compte rendu sont susceptibles d'avoir évolué depuis la date de la réunion.

Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler toutes erreurs ou omissions concernant votre IFSI pour la mise à jour du compte rendu de cette rencontre sur notre portail internet.

1^{ère} PARTIE

Renforcer le partenariat entre les IFSI et les acteurs de la coopération de Rhône-Alpes dans le domaine de la santé

1) Présentation des résultats de l'enquête réalisée par RESACOOOP

1.1 - Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) en région Rhône-Alpes en juin 2005

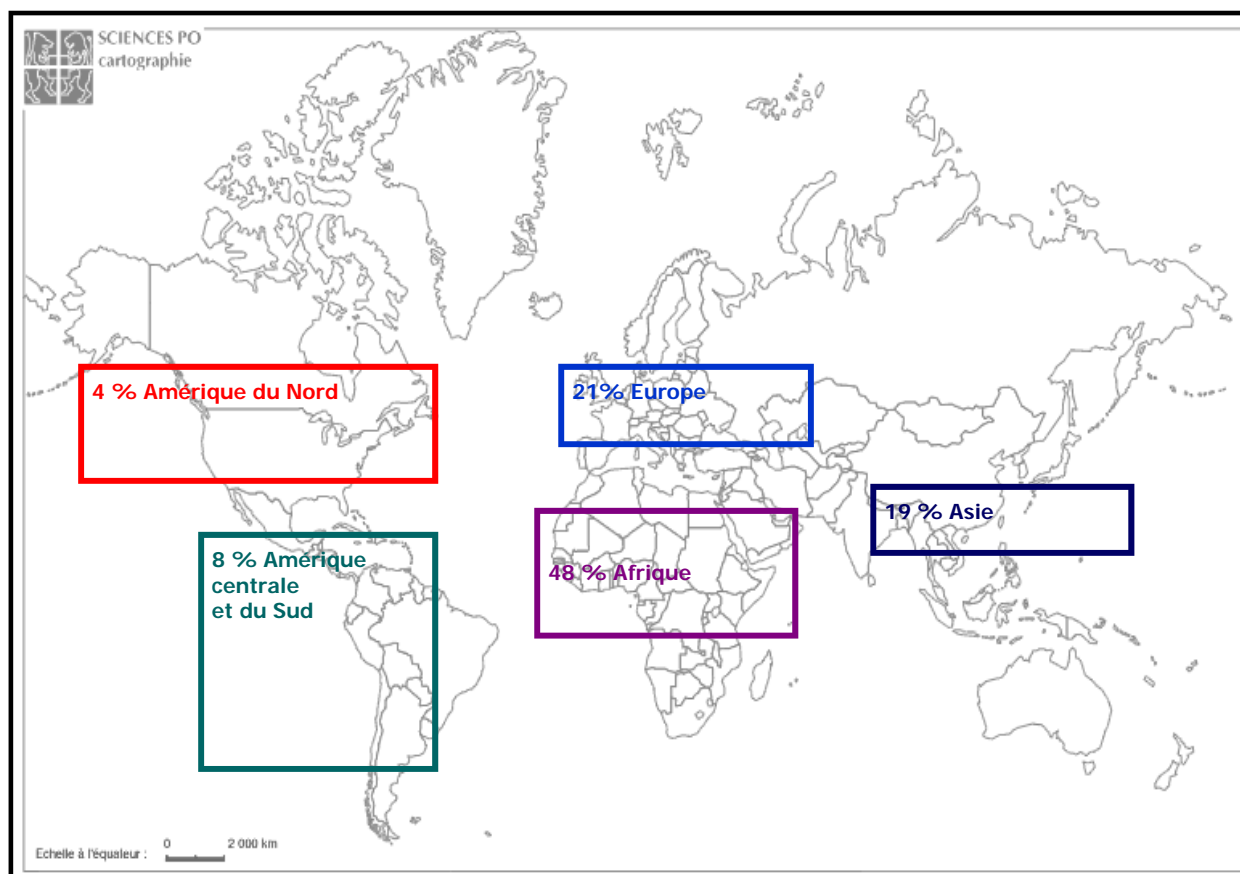
A l'occasion de la préparation de cette réunion, RESACOOOP a recensé 20 IFSI en région Rhône-Alpes (sur 30 existants) qui sont intéressés par une réflexion autour de l'envoi de stagiaires infirmiers à l'étranger.

Départements	Instituts de Formation en Soins Infirmiers
Ain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI de Bourg en Bresse ▪ IFSI du Bugey ▪ IFSI du CPA
Ardèche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI d'Annonay ▪ IFSI d'Aubenas ▪ IFSI CHSM Privas
Drôme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI Montélimar
Isère	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI CHU Grenoble ▪ IFSI Saint Martin
Loire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI CHPG ▪ IFSI Croix Rouge St Etienne
Rhône	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI Clémenceau ▪ IFSI Croix Rouge ▪ IFSI Esquirol ▪ IFSI Le Vinatier ▪ IFSI Rockefeller ▪ IFSI St Luc
Savoie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI de Chambéry
Haute-Savoie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IFSI d'Annemasse ▪ IFSI de Thonon les Bains
Total	20

1.2 - Nombre d'élèves

De plus en plus d'élèves souhaitent partir en stage chaque année. La vingtaine d'IFSI ayant répondu au questionnaire regroupent environ 1800 élèves et parmi ces élèves environ 250 partent en stage à l'étranger chaque année, soit 14% d'entre eux.

1.3 - Zones de Stage



1.4 - Durée du stage

Dans l'ensemble, les stages sont assez courts durant la formation des infirmier(e)s. Dans le cadre des stages à l'étranger en région Rhône-Alpes, 9 IFSI proposent des stages d'une durée inférieure ou égale à un mois et 6 proposent des stages de plus d'un mois se limitant la plupart du temps à 6 semaines.

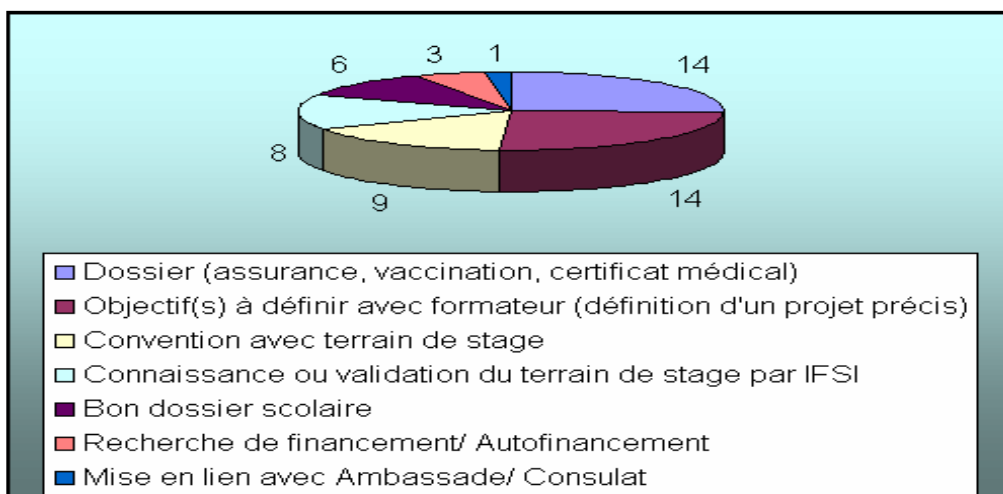
1.5 - Les objectifs du stage

- Permettre la découverte d'un système / politique de santé
- Permettre la découverte d'un pays et de sa culture
- Favoriser de nouveaux apprentissages (techniques différentes...)
- Evaluer les capacités d'adaptation
- Sensibiliser des futurs professionnels à l'environnement de la solidarité internationale
- Responsabiliser l'étudiant dans une recherche de stage
- Créer des liens entre organisations du Sud et IFSI
- Réaliser une action (prévention - sensibilisation)

Il semble, compte tenu de la durée du stage, qu'il ait plus de cohérence s'il est vecteur de découverte, de rencontre et d'échange et s'il permet aux étudiants une prise de conscience de certaines réalités propres au pays où se déroule le stage, plutôt que d'être un moment d'action où l'on travaille les techniques infirmières dans un environnement où l'étudiant n'est pas toujours soumis à un accompagnement et à une évaluation rigoureuse de la part du corps enseignant.

1.6 - Procédures administratives

Les procédures administratives ne sont pas les mêmes dans chaque IFSI. Nous avons retenu 7 critères administratifs majeurs¹. Le graphique ci-dessous présente le nombre d'IFSI qui demande à ses étudiants de valider l'un ou l'autre pour pouvoir partir en stage à l'étranger pendant son cursus.



¹ 14% : Dossier (assurance...)

14% : Objectifs à définir....

9% : Convention avec terrain de stage

8% : Connaissance ou validation du terrain de stage par IFSI

6% : Bon dossier scolaire

3% : Recherche de financement/autofinancement

1% : Mise en lien avec Ambassade/Consulat

1.7 - Procédures d'évaluation et de supervision

- Lien avec une ONG en France
- Prise de contact avec le terrain
- Rapport du terrain
- Rapport fait par les élèves
- Évaluation par le formateur IFSI au retour
- Exposé fait par les élèves

Peu d'IFSI présentent une réelle relation de partenariat avec des structures dans les pays d'accueil. Par exemple, l'identification des lieux de stages est souvent laissée à l'appréciation des étudiants. Il est également rare que le travail de compte rendu demandé aux étudiants soit transmis à la structure d'accueil.

1.8 - Difficultés rencontrées

○ Dans la mise en œuvre du stage

Ces stages à l'étranger ont un coût bien supérieur aux stages réalisés en France. Il est donc nécessaire pour les étudiants de trouver des financements, ce qui reste une démarche complexe (dixit la plupart des IFSI).

Le nombre d'étudiant désirant partir au cours de leur cursus augmente et les IFSI ne peuvent pas connaître toutes les ONG travaillant dans le domaine de la santé.

Un problème se pose, celui de l'encadrement sur place afin d'accompagner les étudiants stagiaires que ce soit d'un point de vue strictement professionnel ou bien personnel, telles que les questions d'hébergement, de sécurité et d'organisation sur place.

○ Dans la supervision du stage

Les terrains de stages sont divers et bien souvent éloignés. Les problèmes de distance ne facilitent pas la communication entre l'IFSI et la structure d'accueil. Il est souvent impossible de vérifier le contenu des stages pour l'évaluer ensuite.

○ Dans le compte-rendu de stage

Parce qu'il faut parfois du temps pour que l'élève passe de la seule expression des situations vécues à une véritable analyse de son action, une restitution écrite et/ou orale lui est demandée. C'est parfois le seul moyen de rendre compte du stage. Il ne faut pas oublier d'en envoyer un exemplaire à l'organisme d'accueil et pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour développer un partenariat entre les deux structures.

2) Présentation par les IFSI du cadre administratif et pédagogique des stages à l'étranger

2.1 - IFSI Montélimar

L'intervention relate une expérience commune aux IFSI d'Aubenas, de Privas et de Montélimar et détaille le cadre administratif et pédagogique des stages.

Ce programme a débuté en 1992 avec la mise en place d'un module optionnel d'approfondissement en santé publique.

Il sollicite une mutualisation des moyens des trois IFSI de Drôme/Ardèche et débouche sur la mise en place de 6 à 9 modules. L'IFSI de Montélimar coordonne le module et, au sein des 2 autres IFSI interviennent des référents et des formateurs. Cependant, chaque IFSI gère les stages et les modalités administratives que cela implique. Seule la mise en place du module est commune aux trois IFSI.

Ces modules sont proposés en fin de 2^{ème} année au mois de juin avant le départ des étudiants et en début de 3^{ème} année à la rentrée, et ils sont conçus de manière intégrée, c'est à dire en lien avec un stage optionnel. Il semble plus pertinent de proposer ce module et le stage qu'il implique en 2^{ème} année car en 3^{ème} année les étudiants doivent également se concentrer sur la rédaction d'un mémoire. De plus, l'accompagnement (le débriefing) proposé au retour de stage s'effectue à la rentrée. Il est donc plus difficile d'appliquer ce module aux élèves de 3^{ème} année. Cependant, cela n'empêche en rien que des étudiants de 3^{ème} année partent également à l'étranger mais pas dans un projet intégré comme celui présenté.

Le module proposé est un module d'approfondissement en santé publique axé sur **l'étude des systèmes de santé**. Le pari pédagogique sous-jacent est de **permettre aux étudiants de partir en stage ailleurs, pour mieux comprendre la complexité et l'enjeu des systèmes de santé** d'une part et de pouvoir, d'autre part, avoir **une réflexion sur notre propre système de santé**. L'inscription à ce module d'approfondissement en santé publique implique obligatoirement un départ en stage à l'étranger.

Il est bien entendu que la préparation de stage se déroule de façon transversale tout au long de l'année dès lors que les étudiants font le choix, courant octobre/novembre, de s'inscrire à ce module.

A la question posée de savoir pourquoi faire le choix, dans ce module, de la santé publique plus que de l'humanitaire, **les trois IFSI répondent qu'ils ne sont pas favorables à l'action humanitaire au cours de la formation**. Pour s'inscrire dans un projet humanitaire, il faut proposer des stages plus longs mais aussi posséder une expérience professionnelle et un certain regard que l'on n'enseigne pas aux étudiants au cours de leur formation. **Partir faire de l'humanitaire ne s'inscrit pas dans le cadre pédagogique des IFSI**. Le choix a donc été fait d'axer ce module sur la santé publique et la notion de systèmes de santé ne serait-ce que pour mieux comprendre ce qui se passe ici. L'idée est d'ancrer le futur professionnel dans le système de santé.

Les objectifs de ce module sont les suivants :

- approfondissement dans le domaine de la santé publique
- découverte d'un système de santé publique
- découverte de la profession d'infirmier et des différents acteurs de la santé publique
- apprentissage d'un « montage » de projet (recherche de stage, financements...)

Les contenus théoriques du module se basent sur plusieurs enseignements et apports :

- apports théoriques en anthropologie et en ethnologie
- rencontre d'anciens étudiants
- construction d'un référentiel de comparaison qui comprend trois axes, à savoir :
 - la connaissance du pays (indicateurs santé, données économiques, politiques, ethniques et culturelles...),
 - l'organisation du système de santé
 - l'organisation de la profession

Les étudiants construisent eux-mêmes ces référentiels en formant 3 groupes de travail puis la mise en commun de ces référentiels constitue une feuille de route que les étudiants garderont pendant leur stage.

Au retour du stage a lieu une semaine intense de débriefing² par la mise en commun du vécu du stage. Au cours de leur stage, les étudiants ont pu rassembler des apports supplémentaires au référentiel sur le pays et sur la profession d'infirmier. L'évaluation du module se finalise alors par une mise en commun de chaque groupe sur des données collectées pour réaliser un panneau d'exposition reprenant le triptyque des pays, des systèmes de santé et de la profession d'infirmier. Un rapport écrit individuel est également demandé.

Ce que doit faire l'étudiant :

- Il fait le choix du module de manière volontaire sachant que cela implique obligatoirement un stage à l'étranger
- Il choisit également le pays du stage sauf contre indication politique, médicale ou circonstancielle
- La recherche de la structure d'accueil lui incombe
- Il a des formalités administratives à remplir
- Il doit élaborer un plan de financements (avec la possibilité depuis 2002 de solliciter une bourse de mobilité PEPSE auprès de la Région Rhône-Alpes)

Mme Véronique LOUIS de l'IFSI de Montélimar est conseillère régionale depuis 1998 et a personnellement œuvré à la mise en place de cette bourse.

Enfin, l'étudiant doit signer une attestation de départ volontaire et être à jour au niveau des assurances notamment rapatriement etc...

Ce que doit faire l'IFSI :

- Il assure un accompagnement général de la recherche de stage si le besoin s'en fait ressentir mais laisse une grande marge de manœuvre aux étudiants
- La destination de départ doit être avalisée par la Direction
- Il envoie les conventions de stage et veille surtout au retour de ces conventions puisque aucun étudiant ne peut partir sans convention signée
- Il propose ces stages à l'agrément de la DDASS et les présente au Conseil Technique.
- Il gère l'organisation et la conception des séquences d'enseignement et d'évaluation
- Il s'assure du bon encadrement du stagiaire (nom du référent, mail...)

² Réunion, échanges entre personnes venant de participer à la même action, de vivre la même situation.

Bilan du module

En douze ans de fonctionnement, on peut chiffrer quelques constantes. Environ 164 étudiants sont partis effectuer leur stage en fin d'année à l'étranger. On recense 27 pays d'accueil, la majorité des stages se déroule en Afrique car ce sont pour la plupart des pays francophones. Pour un départ en pays non francophone, les IFSI permettent alors qu'un groupe de deux étudiants partent ensemble si l'un maîtrise la langue et l'autre non. Mais ces 3 IFSI de Drôme/Ardèche favorisent un départ en « solitaire ».

Différents types de structures d'accueil ont accueilli des étudiants, à savoir : des hôpitaux, des ONG, des congrégations, des écoles de formation, des attachés médicaux d'ambassade ou de consulat.

Malgré quelques inquiétudes organisationnelles comme le délai de récupération des conventions ou encore les risques d'instabilité politique en Afrique qui entraînent l'annulation des stages avec une solution « de repli » à trouver, le bilan du module ne fait pas état de difficultés particulières.

On note surtout une grande satisfaction des étudiants et des formateurs.

2.2 - IFSI Croix-Rouge Française

Le départ en stage à l'étranger s'effectue également en 2^{ème} année. Au cours de cette année, deux propositions s'offrent aux étudiants. Ils peuvent soit partir à l'étranger mais en Europe uniquement pendant trois mois dans le cadre des échanges ERASMUS, soit effectuer un stage hors Europe.

Le cadre administratif et pédagogique décrit par la suite ne concerne que les stages effectués hors Europe

Une première exigence est de faire partir deux étudiants sur le même terrain de stage, ceci afin d'éviter l'isolement et la solitude. Dans certains cas, un étudiant part seul parce qu'il est originaire du pays d'accueil ou bien qu'il a de la famille sur place.

La recherche de stage doit favoriser l'autonomie de l'étudiant. Il doit choisir son pays d'accueil et trouver une association qui lui permettra de partir. Pour cela, il peut bénéficier de l'expérience d'anciens étudiants ou bien des expériences dans le cadre de la Croix-Rouge. Les destinations sont diverses : Afrique, Asie, Madagascar, Nouvelle Calédonie, Mexique, avec des structures d'accueil variées : hôpitaux, dispensaires de villes ou de brousse, centres de traitement ambulatoire...

Politique de l'IFSI en matière de préparation au départ

- Une pré-information est faite en fin de 1^{ère} année sur la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger
- En début de 2^{ème} année, davantage d'informations sont fournies par les responsables de stages et par les étudiants de 3^{ème} année qui sont déjà partis. Il s'agit d'identifier les démarches à suivre pour partir en stage.

La procédure pédagogique et administrative est très précise :

- Il faut émettre un souhait de départ
- Monter un dossier de candidature qui comprend notamment les motivations personnelles et professionnelles, la présentation du pays et de son système de santé, la description du lieu de stage, les activités sanitaires que l'étudiant sera amené à effectuer, fournir les coordonnées des correspondants sur place, se renseigner sur les vaccinations obligatoires, trouver un hébergement, s'enquérir de la validité et de la nécessité d'un passeport, et enfin établir un budget global du séjour et un plan de financement.
- Ces dossiers sont à remettre en février/mars.
- Ils sont examinés par une Commission qui comprend : la Direction, la responsable 2^{ème} année, le responsable du module optionnel et le responsable 1^{ère} année.

- Les critères de sélection sont principalement les motivations de l'étudiant, un dossier le plus complet possible, des notes aux évaluations théoriques supérieures à 12/20, un bon dossier scolaire en général et le comportement de l'étudiant.

Les étudiants sélectionnés sont alors suivis par un formateur. Les conditions préalables et indispensables au départ sont une convention signée et une assurance nominative à fournir. Les étudiants qui effectueront leur stage à l'étranger doivent alors suivre un module optionnel intitulé « Santé et Développement » au mois de juin.

Ce module comprend divers enseignements :

- Un projet humanitaire et de solidarité en lien avec ce qui se passe ici et ailleurs : les étudiants sont invités à regarder ce qui se fait en France notamment grâce à l'intervention de médecins et d'ONG tel que Médecin du Monde ou encore Handicap International. Par ailleurs, une « journée reportage » est réalisé en collaboration avec les IFSI Rockefeller, Clémenceau et Esquirol, sur les associations de solidarité à Lyon dans le but de rédiger une fiche technique descriptive de l'association et de participer à leur mission durant une journée.
- Des enseignements sont dispensés en : ethnologie, anthropologie, économie, démographie et développement, pathologies tropicales et maladies d'importation, malnutrition
- Une synthèse du module est rédigée
- Une présentation du travail de retour de stage est demandée

Pendant le stage, l'étudiant a l'obligation de se présenter au Consulat ou à la Croix Rouge locale et doit informer l'IFSI dès son arrivée. Enfin et dans la mesure du possible, des contacts sont pris sur place (mail etc....).

Le retour inclut accompagnement au retour « à chaud ». Trois mois plus tard et après avoir pris du recul, un forum d'une journée permet aux étudiants de présenter leurs expériences un peu plus mûries et réfléchies aux étudiants de 2^{ème} ou 3^{ème} année. Les autres IFSI sont invités.

En ce qui concerne l'envoi des stagiaires à l'étranger, l'IFSI se heurte à des difficultés dans la recherche de stage. Pour y faire face, il souhaiterait privilégier certains terrains de stage pour mettre en place des actions pérennes (par exemple, à Madagascar avec le Comité de Jumelage de Villefranche). Il s'agirait de s'inscrire dans une action de terrain pluriannuelle qui pourrait accueillir des étudiants chaque année.

De véritables interrogations se posent également au niveau du suivi des étudiants lors de leur stage et lors de l'accompagnement au retour.

En effet, une des principales difficultés est d'effectuer un suivi réel des étudiants sur place car il n'y a pas toujours de contacts possibles.

De même, les étudiants sont parfois confrontés à des soins auxquels ils ne sont pas préparés comme l'aide à l'accouchement, la prescription de médicaments... ; en cas d'expérience douloureuse lors du stage, une question se pose : « qui sera le plus à même de pouvoir assurer un accompagnement au retour : un formateur IFSI ou un psychologue ? ».

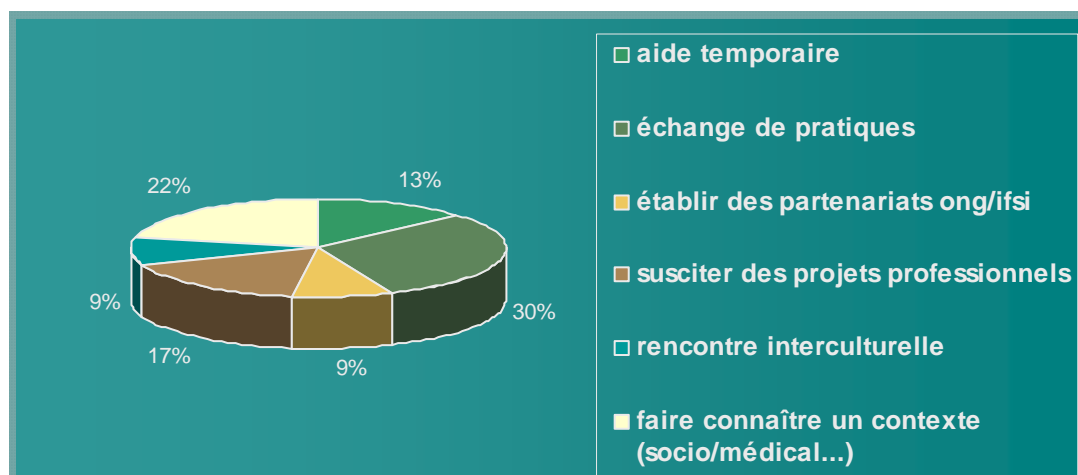
Au niveau national, les IFSI Croix-Rouge cherchent à mutualiser leurs moyens pour faire face à ces difficultés :

- d'une part, en créant un annuaire qui regrouperait les différentes expériences vécues par les étudiants-stagiaires et qui recenserait les contacts sur place
- d'autre part, en initiant une réflexion sur comment assurer un meilleur suivi des étudiants.

3) Des partenaires pour les IFSI, quels intérêts et à quelles conditions ?

3.1 - Opinion des IFSI sur l'intérêt IFSI/ONG

Dans l'enquête réalisée par RESACOOOP, les IFSI étaient invités à donner leur point de vue sur l'intérêt qu'une association peut avoir à recevoir des étudiants stagiaires. Le diagramme qui suit présente les principales réponses.



- 13% : Aide temporaire
- 30% : Echange de pratiques
- 9% : Etablir des partenariats ONG/IFSI
- 17% : Susciter des projets prof.
- 9% : Rencontre interculturelle
- 22% : Faire connaître un contexte ...

Deux associations envoyant des stagiaires à l'étranger sont appelées à préciser dans quel contexte elles coopèrent avec des IFSI. Il s'agit de **l'A.D.O.S.** et de **l'Association Chambéry-Ouahigouya.**

3.2 - L'A.D.O.S. (Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal)

L'ADOS est une association qui travaille depuis plus de 10 ans avec les IFSI de Valence, de Privas et de Montélimar. Elle a été créée en 1985. Elle proposait au départ l'envoi de dons, de matériel, et entretenait quelques échanges avec la région de Matam au Sénégal. L'objectif de l'ADOS a rapidement évolué : elle propose maintenant d'accompagner le développement local de Matam dans le cadre de la coopération décentralisée et effectue des actions de sensibilisation auprès de la population de la Drôme et de l'Ardèche. C'est dans le cadre d'action d'échanges qu'elle a été amenée à collaborer avec des IFSI.

La région de Matam est une zone enclavée du Sénégal située à la frontière avec la Mauritanie. Elle est semi désertique et sèche et regroupe environ 400.000 habitants dont la plupart appartiennent à une ethnie nomade, les Peuls, dont 98% sont de confession musulmane. La population est très jeune et le taux d'analphabétisme est important. Matam connaît une croissance de l'activité du commerce car la ville d'Ouro Sogui est située sur un axe goudronné.

Le système de santé de la région de Matam se compose de cases de santé dans quelques villages, de postes de santé gérés au niveau de communautés rurales, de centres de santé pris en charge par le département et enfin d'un seul hôpital dans un rayon de 200 km au niveau régional. Le personnel de l'hôpital est composé d'un chirurgien, de deux sages-femmes, d'un pédiatre, d'infirmiers.... Il représente souvent le dernier recours des patients. On y soigne beaucoup de pathologies lourdes. L'établissement manque de moyens humains et matériels.

Les pathologies les plus courantes sont les IST-MST, le sida, les infections respiratoires et une forte mortalité infantile. Les centres de santé de Matam et de Kanel ont deux médecins, une sage femme, deux infirmiers et un infirmier-chef.

Trois lieux de stage sont proposés à quelques étudiants infirmiers (groupe de 2 à 4 stagiaires) à l'hôpital d'Ouro Sogui ou dans les centres de santé de Matam et Kanel. Afin de garantir une véritable rencontre interculturelle, les stagiaires sont logés pendant cinq semaines dans des familles. L'objectif est de leur faire découvrir un système de santé et d'échanger un savoir. Le terme de réciprocité est important. Ce stage permettra aussi de découvrir une autre culture. Un objectif secondaire est de permettre aux étudiants infirmiers d'approcher le milieu de la solidarité au travers des actions soutenues par l'ADOS.

L'ADOS, association composée de 4 salariés en France et 5 salariés au Sénégal, a une logistique suffisante pour assurer la prise en charge des stagiaires avant, pendant et après le stage.

Elle propose :

- Une préparation au départ avec six séances au minimum durant lesquelles les stagiaires sont amenés à exprimer leurs motivations personnelles, leurs attentes et construire des motivations communes au groupe d'étudiants. Cette préparation au départ consiste aussi à connaître le pays où ils vont se rendre, à appréhender la rencontre interculturelle, à travailler sur les représentations qu'ils ont du Sud et permet également de monter un budget.
- Un accueil sur place à l'arrivée à Dakar puis dans les familles
- Une présentation et un accueil sur le lieu du stage
- Le retour des stagiaires et la valorisation de leur stage

L'évaluation du projet se fait par la rencontre et le partage de l'expérience de l'étudiant.

3.3 - Chambéry-Ouahigouya

L'IFSI de Chambéry est en partenariat avec de nombreuses associations pour favoriser le départ en stage. L'envoi de stagiaires est de plus en plus organisé.

L'association Chambéry-Ouahigouya est une association de coopération décentralisée qui propose donc des projets de développement de ville à ville et d'association à association issues de la société civile. Chambéry -Ouahigouya ne travaille donc pas seulement dans le domaine de la santé. Son expérience représente un long travail de douze années de connaissance mutuelle.

Dans les pays du Sud, de nombreuses associations ont pris position et se sont impliquées dans la santé. En France, le domaine de la santé est public contrairement au Burkina Faso et c'est pourquoi, on y retrouve beaucoup d'associations travaillant dans ce secteur.

Un comité de jumelage entre l'hôpital d'Ouahigouya et de Chambéry a été créé ; il a un grand intérêt car les personnes-ressources du Centre hospitalier chambérien déjà parties peuvent être un relais auprès des étudiants infirmiers. Dorénavant, chaque année des étudiants font appel à l'association. Elle ne peut pas offrir un accueil encadré sur place mais les futurs stagiaires sont accueillis par un permanent de Chambéry-Ouahigouya avant de partir qui leur explique en détail la marche à suivre et ce qu'ils sont susceptibles de découvrir sur place...

Le logement et l'accueil se font par la mise en place du projet et par les personnes contacts sur place.

Il est intéressant pour les étudiants d'avoir une association partenaire avec qui partir pour plusieurs raisons :

- Elle lui permet de trouver des personnes ressources en France qui sauront l'aider et le conseiller.
- Ces personnes ressources ont une vision plus globale qui ne concerne pas uniquement le domaine de la santé. Elle permet donc à l'étudiant d'avoir une ouverture d'esprit sur un contexte élargi au sein duquel s'inscrit le système de santé.
- Il trouve une aide à l'organisation pratique de son départ comme des adresses de personnes à contacter ou autres informations « pratico-pratiques » qui lui permettront de mieux appréhender la réalité du stage.
- Son projet s'inscrira dans des programmes pré-existants pour lesquels il existe déjà des informations.
- Cet apport d'informations permet d'alimenter des sujets de Travaux de Fin d'Etude
- Il rencontrera des gens d'horizons divers : des jeunes d'école de commerce, des personnes-ressources, des gens impliqués dans des programmes de développement...

L'IFSI bénéficie directement de ces envois de stagiaires à l'étranger.

Au sein de l'IFSI, ces envois de stagiaires étaient vagues et mal cadrés notamment pour le module optionnel de santé publique. Le retour de stage n'était pas valorisé. Mais depuis 3 ou 4 ans, tout est beaucoup plus structuré grâce au lien de partenariat entre l'IFSI et l'Association Chambéry-Ouahigouya. En effet, collaborer avec l'association est une chose rassurante avec une réelle existence des partenaires, des personnes-ressources qui ont des contacts sur place. Le réseau de relations mis en place par le partenariat permet également d'assurer un accueil sur place. De plus, l'association Chambéry -Ouahigouya connaît les structures de santé et leur fonctionnement ainsi que le système de santé burkinabè ; elle sait à quoi les étudiants vont se retrouver confrontés.

Face à ces stages réussis, l'IFSI de Chambéry a formalisé ce partenariat avec l'association. Il faut néanmoins faire attention à ce que l'étudiant garde la maîtrise de la gestion de son projet tout en étant, si besoin est, encadré.

Il faut cependant souligner une limite à cette collaboration IFSI / Associations pour l'envoi de stagiaires à l'étranger. En effet, l'association bien que connaissant le terrain d'accueil, ne peut pas garantir la fiabilité absolue du bon déroulement du stage. On ne peut pas lui demander de sécuriser à 100% les stages !

L'association trouve, elle aussi, plusieurs intérêts à ce partenariat :

- La collaboration avec des étudiants rajeunit la dynamique associative. Ils arrivent avec un autre regard et aussi des idées nouvelles qui alimentent une réflexion et aboutissent parfois aussi à la réalisation de projets
- Cela favorise également une réflexion autour de la citoyenneté et du partage d'expérience dans le cadre de l'éducation au développement. L'association a pour mission de faire passer un message de citoyenneté. Il s'agit dans ce cas précis de lutter contre un certain individualisme en s'inscrivant dans une action commune qui existait avant et qui existera par la suite et à laquelle on a modestement contribué
- L'image de l'association est portée par cette multitude d'acteurs. L'étudiant-stagiaire représente l'association et tout le travail qui a été fait en amont et celui qui reste à venir. Il faut donc avoir une bonne connaissance du projet et aborder avec prudence et respect le partenariat établi.

A travers le récit d'expériences de ces deux associations, on se rend compte que des ONG peuvent agir en tant que **facilitateurs et interface** entre les IFSI et les structures de santé des pays tiers.

Interventions

Les représentants d'[Interplast](#) et de [Jérémi Rhône-Alpes](#) constatent que l'information qui est transmise aux stagiaires n'est pas toujours très développée. Il faut sensibiliser les étudiants sur le fait que le travail et les conditions sur place sont à l'opposé de ce qu'on connaît ici. C'est sur place qu'on se rend vraiment compte de la réalité du terrain. Il y a donc un véritable travail de préparation au départ à faire et le message sur la vie au quotidien se fait souvent par le biais de ceux qui sont partis avant ou par les associations œuvrant sur le terrain

Les Amis du Togo : « Il est difficile de trouver des associations qui envoient des infirmiers en stage. Ils ont donc une « attitude consommatrice » puisqu'il est difficile pour un élève infirmier de s'inscrire dans un projet de solidarité internationale. Que se passe-t-il au retour ? Quelle est la continuité à donner à une expérience à l'étranger ? Que faire de la volonté de l'étudiant pour continuer cette expérience ? Les IFSI et les associations devraient penser aux enjeux qui peuvent exister autour de l'implication à long terme d'un envoi de stagiaires à l'étranger ».

2^{ème} PARTIE

La préparation au départ : offre de formations existantes et mise en cohérence de l'offre

1) Synthèse de l'enquête réalisée par RESACOOOP

1.1 - La préparation au départ

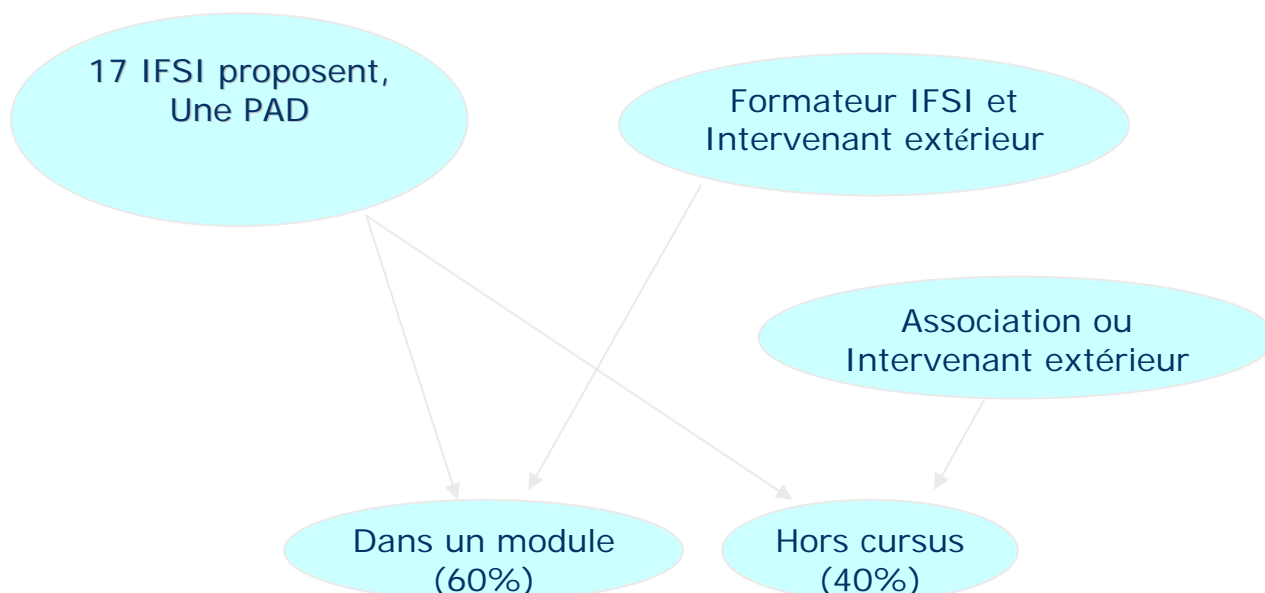
Plus des 4/5 des IFSI interrogés (soit 17 IFSI sur 20) proposent une préparation au départ.

Elle aborde deux thèmes principaux :

- elle permet tout d'abord d'apporter **une réflexion interculturelle**. En effet, les stagiaires vont partir et découvrir une nouvelle culture, une nouvelle langue, un contexte politique, social et religieux souvent très différent de ce qu'ils connaissent. Cela crée un décalage et c'est en anticipant ce décalage, par le biais de la préparation au départ, que le stagiaire va pouvoir appréhender et cadrer sa future action dans une démarche interculturelle et d'apprentissage de l'autre.
- La préparation au départ fournit également des éléments qui nourrissent une réflexion sur **le positionnement de l'étudiant en tant qu'acteur de santé**. Il va faire la découverte d'un système de santé différent de celui qu'il connaît et pour lequel il n'a pas été formé. Il va prendre conscience du rôle de l'infirmier dans les pays dits « du Sud » qui implique des notions pédagogiques différentes de celles enseignées par les IFSI au Nord.

La préparation au départ permet d'apprendre à déplacer le regard, d'avoir une réflexion préalable sur ce que l'étudiant va découvrir et va ainsi faciliter son insertion sur le terrain.

1.1 La mise en place de la Préparation au départ dans les IFSI



Pour les 17 IFSI proposant une préparation au départ, elle se fera :

- **soit au travers d'un module** par les formateurs IFSI uniquement ou en y intégrant également des intervenants extérieurs
- **soit hors cursus**, et dans ce cas elle sera dispensée par une association envoyant des stagiaires durant une journée ou un week-end.

1.3 - L'accompagnement au retour

7 IFSI sur 20 interrogés ont inclus l'accompagnement au retour dans leur formation.

Un stage infirmier à l'étranger représente souvent une expérience humaine forte. Lorsque l'accompagnement au retour est important, il permet de prendre de la distance par rapport à ce que les étudiants ont pu vivre. Il leur permettra de passer plus vite du simple ressenti émotionnel des situations vécues à une véritable analyse de l'action.

Ce suivi se fait sous forme collective ou individuelle.

13 IFSI sur les 20 interrogés insistent sur l'importance de la mise en place d'un accompagnement au retour. Il n'est pas toujours mis en place car il est parfois difficile de proposer un accompagnement au retour pour un stage dont on ne connaît ni la réalité du terrain ni les situations vécues par le stagiaire.

2) L'expérience du CCFD sur les questions de préparation au départ et d'accompagnement au retour

Intervenant : Marc Bulteau

Le travail avec les IFSI se fait dans le cadre de la mission d'Education au Développement du CCFD. L'objectif pour le CCFD est que les jeunes rentrent de l'étranger en étant plus solides et puissent devenir des acteurs de la solidarité internationale ici. Ces départs à l'étranger soulignent l'importance des rencontres interculturelles. Il s'agit d'apprendre à se connaître et à vivre ensemble.

Le CCFD coopère avec les ISFI de Chambéry, Saint-Martin, ou encore Bourg-en-Bresse (dans le cadre de la préparation au départ ou dans un module de ISFI). Il existe une spécificité du public infirmier concernant leur stage à l'étranger car ils sont confrontés à des situations quotidiennes complexes et douloureuses.

De même concernant l'aspect interculturel, il existe une question spécifique aux IFSI : le rapport à la notion de santé dans la culture (ici et là-bas). Que signifie par exemple « être en bonne santé » en France et dans les pays d'accueil du stage ?

Toujours dans cette même optique, que revêt la notion de santé pour les partenaires ? Toutes ces questions doivent être appréhendées pour mieux comprendre le contexte dans lequel on part.

Le CCFD propose des formations au départ. Celles-ci incluent plusieurs thèmes.

Il s'agit tout d'abord de faire le point sur les questions des motivations : analyser non seulement celle de la personne qui part mais aussi celles de l'ISFI, des bailleurs, de la famille, des gens qui accueillent sur place.

Le but est de faire prendre conscience que les motivations sont multiples, complexes, ambiguës voire contradictoires. Il faut aussi sortir de l'utopie humanitaire en osant avouer que l'on ne va pas là bas pour aider mais pour se faire plaisir, par curiosité d'aller voir ailleurs ce qui se passe.

Un autre point important abordé lors de ces formations est d'intégrer des notions de développement et de solidarité internationale. Il faut également replacer l'action pour laquelle on va s'engager : on part pour quelque chose qui a commencé avant notre arrivée et qui continuera après... Il faut pouvoir se déposséder de l'impact que l'on peut avoir sur place. Une réflexion sur la notion de partenariat est aussi intéressante: existe-il vraiment un intérêt convergent ?

Il faut également anticiper la rencontre interculturelle en faisant passer des messages clefs :

- « l'autre est autre », différent de moi avec une histoire personnelle et collective bien à lui
- accepter l'idée que nous avons des préjugés, nos formes de « racisme » c'est-à-dire un jugement de valeur par rapport à des types de comportement et d'attitude qui nous déplaisent. Par exemple, certaines choses ne pourraient pas être tolérées et acceptables chez nous alors qu'elles le sont dans le pays d'accueil. On a des préjugés et des références à un système de valeur.
- Imprégnation de notre culture. Il faut avoir une réflexion sur ce que l'on connaît quand on voit des choses différentes ou qu'elles sont abordées sous un autre angle.
 - Il est nécessaire d'avoir une démarche de compréhension face à des comportements qui nous semblent étranges et savoir que ces comportements font partie d'une démarche qui leur est propre.
 - Comprendre n'est pas synonyme d'accepter

Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour dispenser ces formations sont des moyens ludiques. Il n'y a pas de conférence ni de rapport d'expert, le travail sur la mise en situation se fait au travers de « jeux » plus ou moins longs.

Le CCFD propose ensuite des sessions autour de la question du retour. Plutôt que d'employer le terme de débriefing, le terme de relecture conviendrait mieux, c'est-à-dire revisiter avec du recul et une analyse ce que l'on a vécu. Il faut tout d'abord prendre conscience des choses par le ressenti avant de construire et intellectualiser son analyse. On reconnaît trop souvent celui qui est parti comme un « expert », or s'il n'a pas réfléchi sur son action, il ne peut pas avoir une vision objective des choses.

Marc Bulteau interpelle les IFSI, car il est aussi de leur ressort d'avoir une oreille attentive au retour. Les stagiaires ont parfois dû faire face à des situations difficiles et il faut laisser exprimer ce vécu sous forme collective et individuelle. **Il faut pouvoir déculpabiliser les élèves car leurs actions s'inscrivent dans un système de santé bien spécifique pour lequel ils ne sont pas formés et ils ne peuvent pas faire des choses qui ne relèvent pas de leurs compétences.**

Enfin, les questions au retour sont très importantes et il faut prévoir un dispositif pour les gérer. Il faut un accompagnement par les mots, même bien longtemps après le retour.

3) Débats et compléments d'informations

3.1 - Questions

Comment entendre les demandes des pays du Sud qui attendent que les étudiants viennent avec de l'argent ?

- Interplast : dans le domaine de la santé, les pays ont évolué, l'humanitaire a changé. Nous présentons comme seul intérêt l'apport de matériel voire même d'argent. Nous représentons un pouvoir d'achat, du matériel introuvable dans certains pays.
- IFSI Montélimar : ces expériences sont intéressantes pour les stagiaires car cela leur permet de toucher du doigt et de découvrir autre chose : des médicaments donnés à des fins thérapeutiques par exemple qui se retrouvent dès le lendemain sur le marché parallèle. Face à cette situation, les étudiants peuvent avoir une véritable réflexion, à la lumière de ce qu'ils apprennent sur le terrain sur ce que représente un système de sécurité sociale basée sur la responsabilité mutuelle et collective.

3.2 - Position d'une structure accueillante du Sud

Mahamane ADAMOUE a été pendant 10 ans infirmier au Niger, il apporte quelques éléments d'analyse sur les problèmes rencontrés par les structures accueillant des stagiaires au Sud.

Une réflexion préalable sur **les réelles motivations** à partir des personnes peut tout d'abord légitimement se poser. En effet, **les objectifs pédagogiques et personnels du stagiaire ne sont pas toujours clairement définis**. Une interrogation autour des intérêts à partir (ou faire partir) des élèves en stage et d'accueillir des stagiaires peut constituer un autre élément de réflexion. On n'explique jamais assez aux structures qui reçoivent sur place qui est le stagiaire et quelles sont ses attentes.

Il faut ensuite une durée de stage minimum pour pouvoir observer le fonctionnement du système de santé. La préparation au départ peut faciliter ce travail en fournissant des informations sur ce contexte particulier comme l'organisation sanitaire sur place, préciser quel est le contexte local, en lien avec le contexte régional et national et quelle fonction implique le rôle d'infirmier qui parfois est aussi l'accoucheur, le pharmacien, le médecin etc....

L'accueil du stagiaire dans la structure locale dès son arrivée est important. Cela facilite son immersion et son positionnement dans la structure d'accueil.

Un bilan de mi-parcours avec le stagiaire est nécessaire pour faire le point et voir si cela lui convient et correspond bien à ses attentes.

Enfin, les structures accueillantes déplorent le fait **qu'elles n'ont pratiquement jamais de retour sur les stages**. Elles n'obtiennent pas d'informations sur l'évaluation faite par l'étudiant.

En effet, en réponse à la question concernant la procédure des IFSI pour évaluer l'impact du stage sur les structures d'accueil, ces dernières soulignent qu'il n'y a pas de vraie évaluation de cette question là. Les IFSI sont conscients de cette difficulté et réfléchissent à une procédure d'évaluation mieux adaptée.

4) Modalité de travail pour une mise en commun ou concertation

4.1 - Fiabilité des associations

Un souhait a été émis de pouvoir posséder une liste pour constituer une base de données spécifiant en quelques mots l'action des associations présentes lors de cette réunion et d'autres adresses utiles. Les coordonnées des structures présentes se trouvent en [annexe](#).

Par ailleurs, une préoccupation concernant la fiabilité des associations auxquelles les IFSI pourraient confier leurs stagiaires se fait ressentir. Afin de mieux connaître les associations, on peut en premier lieu contacter RESACOOP pour obtenir de plus amples informations.

On peut également identifier quelques éléments de vérification possible et préalable qui peuvent garantir une certaine fiabilité quant aux associations et qui permettront de faire le tri, comme ceux que nous décrivons juste après.

Un gage de fiabilité est de savoir si l'association a des représentants sur place ou des permanents en France (ou bénévoles, CA...). Approximativement, 10% des associations de la région Rhône-Alpes ont des permanents en France ou offrent des garanties sur l'encadrement ou l'implication importante au sein de l'association.

Il faut se méfier des coordonnées récupérées sur Internet.

Parmi les éléments à vérifier, il est judicieux de vérifier :

- le statut juridique de l'association
- l'adresse (et pas seulement une boîte postale)
- un interlocuteur nommément identifiable
- une évaluation du partenariat : savoir depuis quand il date, s'il est formalisé ?
- Voir si l'association propose d'elle-même une préparation au départ

Il faut croiser toutes ces informations pour pouvoir se faire une opinion sur la fiabilité des associations.

Par ailleurs, afin de pérenniser des partenariats un **répertoire** pourrait être créé par les IFSI pour mutualiser les expériences acquises par les anciens étudiants.

4.2 - Pérennité des partenariats et mise en place d'un travail ou concertation

La réunion a clairement mis en évidence une volonté pour les acteurs présents de travailler ensemble. En effet, on note une véritable complémentarité des acteurs et un intérêt pour chacun d'entre eux de pérenniser un partenariat. Les IFSI ont conscience qu'il faut essayer de trouver des partenaires « solides » sur le terrain et qu'un accompagnement pré et post-départ de stage est indispensable.

Enfin, il faut préciser plus clairement les bases du partenariat. RESACOOP se propose d'organiser d'autres rencontres inter-acteurs, plus spécifiques, dans les mois à venir.

5) CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette journée a été un moment de mutualisation entre les IFSI, sur leurs pratiques pédagogiques et administratives concernant l'envoi de stagiaires à l'étranger.

Elle a permis un échange avec les associations bien que peu représentées à la réunion.

On a pu constater une véritable complémentarité des compétences des uns et des autres sur l'avant et l'après stage.

La suite à donner à cette réunion dépend de la volonté des acteurs présents.

On peut imaginer de mettre en place des groupes de travail et d'organiser à nouveau ce type de rencontre d'ici un an pour avancer ensemble sur des points rencontrant des difficultés.

En 2006, RESACOOP se propose de reprendre contact avec chaque participant à cette réunion pour continuer le travail engagé.

ANNEXES

- Liste des participants

- Structures susceptibles de pouvoir travailler en partenariat avec les IFSI

Liste des participants

Nb	Organisme	Nom	Adresse	CP	Ville	Tel	Email
1	ADOS	Anne-Laure REBATEL-PAYE	6, rue André Lacroix	26000	Valence	04 75 55 99 90	courrier@ados-senegal.org
2	ADOS	Christiane KERARREC	6, rue André Lacroix	26000	Valence	04 75 55 99 90	
3	Amitié Congo Démocratique France	Gérard BOO EKANGA	17, rue Roposte	69003	Lyon	06-25-28-79-89	
4	Amitié Congo Démocratique France	Gaston SUANA NGUNGA	17, rue Roposte	69003	Lyon	06-25-28-79-89	suanagast@yahoo.fr
5	Ass. Chambéry- Ouahigouya	Marie-Jo LAVOINE- HOCHARD	Centre Hospitalier	73011	Chambéry	04 79 96 51 12	ifsi.savoie@ch-chambery.fr
6	Association Asae- Rhône	Marie-Rachel AMOUGOU	21, av. Viviani	69008	Lyon	06 85 36 77 35	asae-rhone@wanadoo.fr
7	Association Mahany	Bruno FORAND	73, av. Galline	69100	Villeurbanne	06 77 11 05 45	association69@mahany.org
8	Association Médicale Missionnaire	Edith DURAND	74, rue d'Ipres	69004	Lyon	04 78 30 69 89	a.m.m.ypres@wanadoo.fr
9	CCFD	Marc BULTEAU	58, rue Jean-Paul Sartre	73000	Chambéry le Haut	04 79 72 22 64	marc.bulteau@wanadoo.fr
10	Centre Européen de Santé Humanitaire	Prof. Dominique BAUDON	Université Claude Bernard - Lyon 1 - 50 av. Tony Garnier	69366	Lyon cedex 07	06 08 42 49 36	dominique.baudon@cesh.org

11	Centre Européen de Santé Humanitaire	Géraldine VENISSE	Université Claude Bernard - Lyon 1 - 50 av. Tony Garnier	69366	Lyon cedex 07		
12	Centre Hospitalier Docteur Récamier	Jean-Claude AUGE	52, rue Georges Girerd - BP 139	01306	Belley	04 79 42 59 66	jean-claude.auge@ch-belley.fr
13	Comité de jumelage de Rillieux la Pape	Robert GILLOUIN	9, rue E. Ray	69140	Rillieux la Pape	04 78 88 56 87	rgillouin@yahoo.fr
14	Comité de jumelage de Rillieux la Pape	Christine FOULON	9, rue E. Ray	69140	Rillieux la Pape	04 78 88 56 87	
16	Hospices Civils de Lyon (HCL)	Florence CAVAILLE	3, quai des Célestins	69002	Lyon	04 72 40 70 11	florence.cavaille@chu-lyon.fr
17	HUMACOOOP	Valérie PAILLAS	8, rue Chenoise	38000	Grenoble	04 76 51 11 06	info@humacoop.org
18	HUMACOOOP	Antinea CAMUS (stagiaire)	8, rue Chenoise	38000	Grenoble	04 76 51 11 06	Info@humacoop.org
19	IFSI - CHPG	Jeanine RUAS	1, rue de la Fonderie - BP 168	42403	St Chamond cedex	04 77 22 78 79	ifsi-chpg@wanadoo.fr
20	IFSI - CRF	Françoise MELON	49, rue d'Inkerman	69006	Lyon	04 72 74 62 00	francoise.melon@laposte.net
21	IFSI Annemasse	Nathalie BELLAVIA	Centre Hospitalier Intercommunal - 17 rue du Jura	74100	Ambilly	04 50 87 49 73	
22	IFSI Annemasse	Magali NANJOD	Centre Hospitalier Intercommunal - 17 rue du Jura	74100	Ambilly	04 50 87 49 73	
23	IFSI Annonay	André FRERY	Centre Hospitalier d'Annonay - BP 119	07103	Annonay cedex	04-75-67-89-51 (poste 4143)	afrery@ch-annonay.fr

24	IFSI Aubenas	Jean-Claude REYNAUD	BP 146	07200	Aubenas cedex	04 75 35 60 64	
25	IFSI Bourg en Bresse	Bernadette ROCHET	900, route de Paris	01000	Bourg en Bresse	04 74 45 41 25	
26	IFSI CHSM Privas	Odile SIRJEAN	19, cours du Temple - BP 241	07002	Privas cedex	04 75 20 15 40	o.sirjean@privas-groupe-sainte-marie.com
27	IFSI Clémenceau	Maguy ROUVIERE	1 av. Georges Clémenceau	69230	St Genis Laval	04-78-86-30-01	marguerite.rouviere@chu-lyon.fr
28	IFSI Clémenceau	Mme TRUGLIA	1 av. Georges Clémenceau	69230	St Genis Laval	04-78-86-30-01	
29	IFSI Clémenceau	Mme RATTON	1 av. Georges Clémenceau	69230	St Genis Laval	04-78-86-30-01	
30	IFSI Croix-Rouge française	Annie SORBIER		26000	Valence	04 75 85 06 71	
31	IFSI Croix-Rouge Lyon	Robert FARGIER					
32	IFSI Croix-Rouge St Etienne	Anne BAISSAT	3, rue T. Lafayette	42100	St Etienne	04 77 81 02 02	
33	IFSI de Gleize	Colette TILTAY	Plateau d'Ouilly	69400	Gleize	04 74 09 25 86	ciltay@ch-villefranche.fr
34	IFSI de Grenoble	Michel VEYRE	C.H.U. de Grenoble - BP 217	38043	Grenoble cedex 9	04 76 76 50 84	mveyre@chu-grenoble.fr
35	IFSI du Bugey	Jacqueline PIRES	BP 36	01110	Hauteville Lompnes	04 74 40 47 00	ifsidubugey@wanadoo.fr

36	IFSI du C.P.A.	Pierre LACOMBE	12, rue du Peloux	01000	Bourg en Bresse	04 74 21 04 88	ifsiadm.cpa@free.fr
37	IFSI Esquirol - Lyon	Marie-Thérèse WEBER	5, avenue Esquirol	69424	Lyon cedex 3	04 72 11 79 10	marie-therese.weber@chu-lyon.fr
38	IFSI Esquirol - Lyon	M. GUILLIN					
39	IFSI Le Vinatier	Denise GILLOZ	95, Bd Pinel	69500	Bron	04 37 91 50 67	denise.gilloz@ch-le-vinatier.fr
40	IFSI Le Vinatier	Marie-Pierre BOSDETCHE	95, Bd Pinel	69500	Bron	04 37 91 50 67	
41	IFSI Montelimar	Isabelle MIGNON	Route de Dieulefit - Quartier Pellapra	26200	Montélimar	04 75 01 51 62	ifsi@ch-montelimar.fr
42	IFSI Montelimar	Rose-Marie BRUNIER	Route de Dieulefit - Quartier Pellapra	26200	Montélimar	04 75 01 51 62	ifsi@ch-montelimar.fr
43	IFSI Montelimar	Véronique LOUIS	Route de Dieulefit - Quartier Pellapra	26200	Montélimar	04 75 01 51 62	ifsi@ch-montelimar.fr
44	IFSI Rockefeller	Annie IBOS	4 av. Rockefeller	69373	Lyon cedex 08	04-78-76-52-29	section-infirmiere@ecole-rockefeller.com
45	IFSI Rockefeller	Mme HUGUES	4 av. Rockefeller	69373	Lyon cedex 08	04-78-76-52-29	section-infirmiere@ecole-rockefeller.com
46	IFSI St Etienne	André ROUSSET	Hôpital Bellevue	42055	St Etienne cedex		
47	IFSI St Etienne	Véronique GINDRE	Hôpital Bellevue	42055	St Etienne cedex		

48	IFSI St Etienne	Laure-Hélène VERLINE	Hôpital Bellevue	42055	St Etienne cedex		
49	IFSI St Joseph - St Luc	Denise DIEDERICHS	42 bis, rue Professeur Grignard	69007	Lyon	04 37 65 40 50	
50	IFSI St Martin	Christophe BRIHOUM	11, rue Joseph Bouchayer	38100	Grenoble	04 76 49 01 63	cbrihoum@ifsi-st-martin.com
51	IFSI Thonon les Bains	Myriam DOUSSET	Hôpitaux du Léman - 3 av. de la Dame - BP 526	74200	Thonon les Bains	04-50-83-22-50	m-dousset@ch-hopitauxduleman.fr
53	Interplast France	Dr Rémy ZILLIOX	Centre des Grands Brûlés - Pavillon I5- Hôpital Ed. Herriot	69008	Lyon	04-78-75-21-61	Remyzilliox@aol.com
54	Jeremi Rhône-Alpes	Brigitte BURLET- VIENNEY	9, rue d'Engbien	69002	Lyon		jeremira@free.fr
55	Jeremi Rhône-Alpes	Véronique DUBOURG	9, rue d'Engbien	69002	Lyon		
56	Les Amis du Togo	Amélie BOCQUIN	Hôtel de Ville	73330	Pont de Beauvoisin		amelie.bocquin@neuf.fr
57	Médecins Sans Frontières	Sabine VIALATTE	10, rue St Georges	69005	Lyon	04 78 37 25 44	vialatte.sabine@wanadoo.fr
58	Partenaires	Christian RAYMOND	14, rue Lavoisier	69003	Lyon	06 74 59 96 76	ongpartenaires@yahoo.fr
59	RESACOOP	Hervé MANAUD	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	04 72 77 87 67	mail@resacoop.org
60	RESACOOP	Corinne LAJARGE	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	04 72 77 87 67	mail@resacoop.org

61	RESACOOP	Rose-Marie DI DONATO	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	04 72 77 87 67	mail@resacoop.org
62	RESACOOP	Crystèle RANCHIN	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	04 72 77 87 67	mail@resacoop.org
63	RESACOOP	Estelle BERGERARD (stagiaire)	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	04 72 77 87 67	mail@resacoop.org
64	RESACOOP	Enrico COLOMBO (stagiaire)	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	04 72 77 87 67	mail@resacoop.org
65	Santé Diabète Mali	Djamel ADILA	2, rue Sœur Bouvier	69005	Lyon		
66	Service Coopération au Développement (SCD)	Marinus ROOIJACKERS	202, chemin de Fontanières	69350	La Mulatière	04 72 66 87 20	contact@scd.asso.fr
67		Mahaman ADAMOU (étudiant Ciedel)	30, rue Sainte-Hélène	69002	Lyon	06 33 75 26 68	

Informations sur des structures pouvant travailler en partenariat avec les IFSI

- **ADOS (Ardèche Drôme Ouro-Sogui Sénégal)**, www.ados-senegal.org - courrier@ados-senegal.org
- **CHAMBERY-OUAHIGOUYA**, Hôtel de Ville, BP 1105, 73011 Chambéry cedex – Tel. 04 79 60 23 05 - Fax : 04 79 60 22 64 - www.chambery-ouahigouya.com - chambery.ouahigouya@mairie-chambery.fr
- **CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement)**, www.ccfid.asso.fr
- **CESH (Centre Européen de Santé Humanitaire)**, Université Claude Bernard Lyon I - Site de Gerland, 50, avenue Tony Garnier - 69366 Lyon cedex 07 – Tel. 04 37 28 74 57 – Fax. 04 37 28 74 58 - www.cesh.org - info@cesh.org
- **HUMACOOP**, 8 rue Chenoise, 38000 Grenoble - Tel/Fax 04 76 51 11 06 - www.humacoop.com - info@humacoop.com
- **COSI**, BP 121, Aérodrome de Lanas, 07203 Aubenas cedex – Tel. 04 75 35 08 08 – Fax. 04 75 35 52 13
- **SCD (Service Coopération Développement)**, 202 chemin de Fontanières, 69350 La Mulatière (Lyon) – Tél. 04 72 66 87 20 - Fax : 04 72 66 87 29 - www.scd.asso.fr - contact@scd.asso.fr